



Naissance d'Avenir Avocats Paris :

Une nouvelle force syndicale pour redonner la parole aux avocats indépendants !

Mes chères consœurs, mes chers confrères,

Depuis plusieurs années, un nombre croissant d'avocats s'éloigne de la vie institutionnelle de la profession. Les élections ordinaires et nationales mobilisent de moins en moins, signe d'un malaise profond. Beaucoup d'entre-vous ne se reconnaissent plus dans des débats souvent éloignés de vos préoccupations quotidiennes.

Face à ce constat, *Avenir Avocats Paris* fait le choix d'une parole libre. Libre de tout appareil. Libre de toute logique partisane. Libre de tout conformisme.

Notre syndicat veut remettre au premier plan les sujets qui préoccupent réellement les avocats : la dégradation continue des conditions d'exercice, l'explosion des charges, la concurrence toujours plus forte, la paupérisation d'une partie de la profession, les difficultés d'installation des jeunes confrères, la perte d'attractivité de certains cabinets, mais aussi les bouleversements liés à l'intelligence artificielle et aux nouvelles formes d'exercice.

Nous refusons que les difficultés économiques des cabinets deviennent un sujet tabou. Beaucoup d'avocats travaillent davantage pour gagner moins. Cette réalité mérite d'être regardée en face si nous voulons construire des réponses crédibles.

Avenir Avocats Paris refuse également les divisions qui traversent trop souvent la profession. Les oppositions entre Paris et le Conseil National des Barreaux, entre conseil et contentieux, entre jeunes et anciens, entre grands cabinets et structures individuelles, ou encore entre spécialités, ne font que fragiliser les avocats face aux défis auxquels ils sont confrontés.

C'est pourquoi, notre syndicat inscrit son action dans une logique de dialogue et de rassemblement. Tout en défendant les spécificités du barreau de Paris, nous travaillerons étroitement avec *Avenir des Barreaux de France*, syndicat représentatif présent dans de

nombreux barreaux et investi au sein des principales instances de notre profession. Cette coopération permettra de porter des propositions communes et de défendre une vision nationale de l'avenir des avocats.

Nous ne créons pas un syndicat de plus. Nous créons un espace où les avocats pourront de nouveau être entendus.

Notre ambition est simple : parler vrai, défendre l'indépendance de notre profession et proposer des solutions concrètes. Les avocats n'ont pas besoin de nouveaux clivages ; ils ont besoin d'un cap.

Parce que l'indépendance n'est pas une posture mais une responsabilité ;

Parce que les professions libérales constituent un pilier de notre démocratie ;

Parce que l'avenir de l'avocat ne se subit pas, il se construit.

Nous lançons aujourd'hui un appel à tous les avocats du barreau de Paris qui souhaitent s'investir dans la construction de l'avenir de notre profession :

Rejoignez Avenir Avocats Paris !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Fertier', with a large, sweeping initial 'S'.

Stéphane Fertier

président d'AA Paris

contact@aveniravocats-paris.org